

AUTO-ECOLE DU CHAMP DE MARS

SAS BOURRET

Au capital de 28 992 €

10 Rue Auguste Bouchet
07200 AUBENAS

38 Rue Albert Seibel
07200 AUBENAS

Tél. : 04 75 35 04 05

FIMO-FCO-PASSERELLE MARCHANDISES ET VOYAGEURS
Auto-école Agréée n° d'identification E 02 007 01970
Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 07 00315 07

22-F-BOU-01
N° SIRET 411 519 085 000 12 – RCS 411 519 085
N° DE GESTION 97 B 68 CODE APE : 8553Z

N° INTRA-COMMUNAUTAIRE FR 49 411 519 085 0012

Courrier électronique : sarl.autoecole.bourret@orange.fr

PREPARATION AU PERMIS MOTO TARIF AU 01.09.2025

A1 : à 16 ans Motocyclettes légères n' exédant pas 125 cm3 et 11 Kw. (15CV) tricycles à moteur < 15 kw

A2: à 18 ans : motocyclettes de puissance à l' origine < 35 Kw et d' un rapport puissance poids en ordre de marche à l' origine < 0,20 Kw / (47,7CV)

A : accessible après permis A2 depuis au moins 2 ans et formation obligatoire de 7H toutes motocyclettes et tricycles à moteur > 15 kw

COUT DE LA FORMATION

I THEORIQUE

Frais de constitution de dossier

(démarches auprès de l' administration + documents fournis)

Préparation à l' Epreuve Théorique Moto

Accès internet avec cours et tests à réaliser en ligne valable 6 mois

Livre de code moto

TTC €

100.00

35.00

9.00

II PRATIQUE :

La formation s'effectue avec deux élèves minimum chacun ayant une motocyclette fournie par l'auto-école et une liaison radio

***Pour votre 1er permis moto** : base 20 heures obligatoires à compter 15.07.1992
20 heures x 36,00 € (tarif horaire)

720.00

*** Pour votre 2ème permis moto** : base 15 heures obligatoires à compter 15.07.1992
15 heures x 36.00 € (tarif horaire)

540.00

Frais d'accompagnement plateau (10 mn)
(épreuve de maniabilité sur une aire fermée à la circulation.)

54.00

Frais d'accompagnement circulation (40 mn) (épreuve en circulation)

54.00

Les frais d'accompagnement sont renouvelables en cas d'ajournement. Si le moniteur juge que la formation de base n'est pas suffisante, les heures supplémentaires qui seront nécessaires, pourront, en accord avec les parties intéressées, être prises et facturées selon le tarif en vigueur.

PERMIS MOTO

GERANT : Didier BOURRET

FORMATEUR 2 ROUES : Didier BOURRET

(le formateur peut prendre maximum 3 élèves en simultané chacun ayant sa moto)

CORINNE FOURNIER secrétaire B/AAC/2 ROUES/stages récupération de points

- **MARDI :** 09H00 - 12H00 ET 13H00 – 17H00
- **MERCREDI :** 09H00 - 12H00 ET 13H00 – 17H00
- **JEUDI :** 09H00 – 12H00
- **VENDREDI :** 09H00 - 12H00 ET 13H00 - 17H00
- **SAMEDI:** 8H30 - 12H00

POUR NOUS JOINDRE :

AUTO ECOLE BOURRET

10 RUE AUGUSTE BOUCHET

07200 AUBENAS

TEL : 04.75.35.04.05

MAIL : sarl.autoecole.bourret@orange.fr

Site WEB : www.auto-ecole-bourret.fr



Auto ecole du champ de Mars. SAS BOURRET



SITES INTERNET POUR PASSER L'EXAMEN DU CODE MOTO (ETM) :

www.objectifcode.com

www.laposte.fr/lecode

POUR TOUTE INSCRIPTION SUR L'UN DE CES SITES PREVOIR UN REGLEMENT DE 30 € PAR CARTE BLEUE

EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE OBLIGATOIRES :

- CASQUE CONFORME NORMES EUROPEENNES (intégral recommandé)
- BLOUSON MOTO
- GANTS DE MOTO RENFORCES
- PANTALON LONG RESISTANT (jogging interdit)
- CHAUSSURES COUVRANT CHEVILLES ET BAS TIBIA

PROGRAMME DETAILLE DES FORMATIONS - PERMIS A2 / A1

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

Acquérir les connaissances techniques, réglementaires, et de sécurité routière permettant de se présenter avec succès à l'examen du permis de conduire de la catégorie A1 et A2

COMPETENCES ET SOUS COMPETENCES TRAVAILLEES

Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée, hors circulation.	Appréhender la route et circuler dans des conditions normales	Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers	Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique
Connaître et adopter les comportements sécuritaires en matière d'équipement du motard	Connaître et respecter les règles de circulation	Evaluer et maintenir les distances de sécurité	Suivre un itinéraire de manière autonome
Connaître la conception de la moto et ses principaux organes	Rechercher la signalisation et les indices utiles	Croiser, dépasser, être dépassé	Préparer et effectuer un trajet en autonomie
Maîtriser et déplacer la machine sans l'aide du moteur	Positionner le véhicule sur la chaussée	Négocier les virages de la façon la plus sécurisante	Connaître les principaux facteurs de risque
Adopter une position de conduite sécuritaire	Adapter l'allure aux situations	Communiquer avec les autres usagers	Connaître les comportements à adopter en cas d'accident: Protéger, Alerter, Secourir
Démarrer et s'arrêter en toutes circonstances	Etre en mesure de s'arrêter, stationner et de repartir en sécurité	Connaître les caractéristiques des autres usagers et se comporter avec courtoisie à leur égard	Connaître les différents dispositifs d'aide à la conduite
Monter et rétrograder les rapports de vitesse	Tourner à droite et à gauche	Connaître les particularités des véhicules lourds et savoir	Avoir des notions sur l'entretien et le dépannage de la
Maîtriser la réalisation du freinage	Détecter, identifier et franchir les intersections suivant le régime de	S'insérer, circuler et sortir d'une voie rapide	Pratiquer l'éco-conduite
Connaître les incidences du regard sur la trajectoire et la stabilité	Franchir les ronds-points et carrefours à sens giratoire	Conduire dans une file de véhicule	
Tenir l'équilibre sans et avec passager		Connaître les règles relatives à la circulation	
Maîtriser les techniques d'inclinaison		Conduire quand l'adhérence et la visibilité	
réaliser un freinage d'urgence		Conduire à l'abord et dans la traversée d'ouvrages routiers tels que les tunnels, les ponts.	

DUREE DE LA FORMATION ET MODALITES D ORGANISATION

Durée de la formation : 20 Heures de conduite Minimum (8 heures de plateau + 12h de circulation)

Lieu de la Formation : AUBENAS

Date(s) : Nous consulter

TARIF sur devis

Modalités et délais d'accès à la formation : après entretien 7 à 30 jours

PUBLIC VISE : TOUT PUBLIC

PREREQUIS

Avoir 18 ans pour le permis A2 ou 16 ans pour le permis A1

- Avoir satisfait éventuellement à une évaluation préalable
- Etre titulaire de l'ASSR 2 si moins de 21 ans ou être titulaire d'un premier permis
- Avoir effectué la Journée de citoyenneté (entre 17 et 25 ans)
- **La formation théorique** : préparation à l'épreuve théorique Moto (ETM) par des cours de code sur les thèmes Dispositions légales en matière de circulation routière, Le conducteur, La route, Les autres usagers de la route, La réglementation générale et divers, les éléments mécaniques liés à la sécurité, Les équipements de protection et autres éléments de sécurité, les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de

RESULTATS ATTENDUS

- **Permis de conduire de la catégorie A2**, Motocyclettes avec ou sans side-car : puissance \leq à 35 kW, rapport Puissance/Poids : \leq 0,2 kW/kg, La puissance ne peut résulter du bridage d'un véhicule, développant plus de 70 kW.
- **Permis de conduire de la catégorie A1**, Motocyclettes avec ou sans side-car : cylindrée max : 125 cm³, puissance max 11kw, rapport Puissance/Poids \leq à 0.1 kw/kg Tricycles à moteur : puissance \leq à 15 kw

ENCADREMENTS – INTERVENANTS

- Enseignants de la conduite et de la sécurité routière diplômés et titulaires d'une autorisation d'enseigner en cours de validité

METHODES & MOYENS PEDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Véhicules adaptés à l'enseignement (motos 125 cm³ et 400 cm³) et liaison radio.
- Fiche de suivi électronique sur Codes Rousseau Formateur ou support papier et le livret d'apprentissage

METHODES PEDAGOGIQUES

- Un livret d'apprentissage est utilisé pour suivre l'acquisition ou l'amélioration des compétences en formation
- Feuilles de présence émargées par les stagiaires pour les formations d'inscrivant dans le cadre de la formation professionnelle
- Un questionnaire est utilisé pour mesurer la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation, les qualités pédagogiques du formateur, les méthodes et supports utilisés...

SANCTION DE LA FORMATION

- **EPREUVE THEORIQUE MOTO** : 40 questions à choix multiples (QCM) il faut au moins 35 réponses exactes pour être admis.
- **EPREUVE PLATEAU** : Cette épreuve à lieu sur une aire fermée à la circulation. Elle consiste en la réalisation d'un parcours qui sera effectué à différentes allures. Pour valider cette épreuve il faut décrocher un A ou un B.
- **EPREUVE EN CIRCULATION** : Cette épreuve a pour but d'évaluer les choix et comportements du motard en circulation. Elle permet également de vérifier qu'il sait adopter une trajectoire de sécurité en ligne droite, mais également en virage. L'épreuve comprend au moins 30 mn de conduite effective. Le candidat doit obtenir

ACCESSIBILITE A LA FORMATION – INFORMATION HANDICAP

- Chaque situation de handicap étant unique, nous vous demandons de préciser à l'inscription votre handicap. Nous pourrons ainsi confirmer l'ensemble des possibilités d'accueil et de mise en œuvre de la formation. L'accessibilité aux locaux de la formation est sous la responsabilité de l'organisme accueillant. La formation est délivrée au moyen de supports visuels commentés, et donc accessible à toute personne pouvant les suivre, y compris munie le cas échéant d'équipements adaptés.

NOM / PRENOM :

DATE :

SIGNATURE :